

Organisée par la [Société de développement des entreprises culturelles \(SODEC\)](#), la 20^e édition des **Rencontres de Coproduction Francophone (RCF)**, visant à favoriser la coproduction d'œuvres cinématographiques en langue française, se déroulera à **Montréal du 5 au 8 novembre 2024**.

Une vingtaine de projets de longs métrages (fiction, animation et documentaires) en développement, conçus et écrits en langue française et à la recherche de partenaires financiers et/ou de coproduction seront sélectionnés.

L'appel est ouvert aux sociétés de production francophones établies au Québec, au Canada, en Belgique, en France, au Luxembourg, en Suisse ainsi qu'à Haïti et dans les pays francophones d'Afrique.

Les productrices ou producteurs principaux représentant un projet sélectionné devront obligatoirement être présents durant les quatre jours de l'événement et assister à tous les rendez-vous individuels organisés dans le cadre des RCF, accompagnés, de préférence, du réalisateur, de la réalisatrice ou du créateur, de la créatrice du projet.

Pour les projets sélectionnés, un pitch vidéo d'une durée de trois à quatre minutes devra être élaboré avec le soutien d'une experte ou d'un expert des RCF. Un rendez-vous obligatoire sera programmé en septembre à cet effet. Le pitch vidéo devra être finalisé et livré mi-octobre.

Les productrices et producteurs principaux des projets sélectionnés (une personne par projet) bénéficieront de la prise en charge de leurs frais de transport et d'hébergement pour leur participation à l'événement. La participation d'autres membres créatifs de l'équipe du projet reste à la charge de la société de production.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- **Projets de longs métrages de fiction, d'animation et documentaires répondant aux critères suivants :**
 - **Fiction et animation :**
Avoir un budget d'au moins 1,5 million d'euros (2 millions de dollars canadiens) et avoir un potentiel pour le marché international.
 - **Documentaires :**
Avoir un budget d'au moins 300 000 euros (400 000 dollars canadiens) et avoir un potentiel pour le marché international.
- Priorité accordée aux projets qui démontrent avoir déjà financé au moins 30 % de leur budget et aux projets financés sur leur territoire (avance de distribution, aides sélectives, etc.), totalement ou en partie, excluant les aides automatiques.
- Projets conçus par une société de production et une réalisatrice ou un réalisateur francophones qui ont déjà produit ou coproduit au moins un long métrage ou une série

télévisée ayant bénéficié d'une sortie commerciale. (La priorité sera accordée aux productrices et producteurs ayant produit au moins deux longs métrages ou séries).

- Projets présentant des éléments créatifs, techniques, financiers viables et réalistes permettant d'envisager un apport financier étranger sous forme de coproduction ou autre.
- Ne pas avoir déjà exploré toutes les avenues de financement possibles pour le projet sélectionné : démontrer la nécessité d'acquérir du financement étranger pour compléter la structure financière et permettre la réalisation du projet.
- Si le scénario est en cours de finition au moment du dépôt, pouvoir fournir un scénario terminé au moment des RCF en novembre 2024.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE

Pour soumettre votre projet, veuillez remplir le [formulaire](#) et transmettre les documents listés ci-dessous **au plus tard le 5 juillet 2024**.

Documents à transmettre pour le dépôt de votre dossier

- Synopsis court
- Long synopsis (2-5 pages)
- Traitement
- Intentions de réalisation
- Intentions de production
- Biographie et filmographie récente de la réalisatrice, du réalisateur ou de la créatrice, du créateur
- Biographie et filmographie récente de la productrice, du producteur
- Biographie et filmographie récente de la ou du scénariste
- Budget
- Plan de financement

Si possible

- Scénario
- Intentions visuelles
- Dossier artistique ou tout élément visuel du projet
- Tout autre document que vous jugez utile à l'étude de votre dossier

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les RCF garantissent la confidentialité des informations et du matériel soumis. En soumettant un projet, vous déclarez et garantissez que vous êtes la détentrice ou le détenteur de tous les droits d'utilisation de l'œuvre ou que vous avez l'autorisation à le faire. Les RCF ne peuvent en aucun cas être tenues responsables de toute réclamation, conflit ou procès en rapport avec la soumission du projet. En outre, vous autorisez le traitement de vos données personnelles à des fins d'organisation interne aux RCF uniquement.

Les projets sélectionnés seront annoncés dans le courant des deux dernières semaines d'août. Les productrices et producteurs sélectionnés seront contactés pour confirmer leur participation. Elles et ils s'engagent à ne divulguer aucune information concernant leur participation avant l'annonce officielle des RCF prévue début septembre.

Les descriptions des projets sélectionnés seront rendues disponibles à l'ensemble des participants dans le cadre des RCF. L'organisation des RCF traitera toute circonstance exceptionnelle non mentionnée ci-dessus. Elle peut accorder des dérogations spéciales pour des demandes spécifiques et justifiées. La participation aux RCF implique l'acceptation pleine et entière de toutes les conditions générales énoncées dans le présent document.

RENSEIGNEMENTS

Caroline Galipeau

Déléguée aux Affaires internationales et
chargée des RCF
SODEC
caroline.galipeau@sodec.gouv.qc.ca

Emmanuelle Döry

Responsable des projets
emmanuelle.dory@sodec.gouv.qc.ca